



**COMMUNIQUÉS
DE PRESSE**



Communiqués de presse - archives nationales 2007

Prudence des emprunteurs en matière d'endettement hypothécaire

OTTAWA, Ontario, le 20 février 2007 — Les trois quarts des répondants de l'Enquête 2006 auprès des emprunteurs hypothécaires effectuée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) déclarent vouloir rembourser leur emprunt le plus rapidement possible. De plus, la moitié d'entre eux s'accordent à dire qu'ils verseront chaque fois que possible un montant supplémentaire pour diminuer le capital.

« Ce sondage indique que les Canadiens sont foncièrement prudents en matière d'endettement hypothécaire », a déclaré Pierre Serré, vice-président, Développement des produits et des affaires, Assurance. « C'est particulièrement le cas parmi les accédants à la propriété. »

L'enquête indique également que les Canadiens sont bien servis par le secteur hypothécaire, le taux de satisfaction globale étant à cet égard de 84 %. À propos de leur préférence dans le choix d'un prestataire de services hypothécaires, 86 % des répondants indiquent qu'il est assez important ou très important que leur prêteur soit une institution canadienne.

Le lien avec l'institution financière actuelle est très important pour les nouveaux emprunteurs hypothécaires. Bien qu'on ait connu en 2006 une légère augmentation de la proportion d'emprunteurs qui ont changé d'institutions financières au moment du renouvellement de leur emprunt hypothécaire, la majorité d'entre eux sont demeurés fidèles à leur prêteur actuel.

Bien que la proportion des acheteurs qui font appel aux services d'un courtier hypothécaire soit demeurée inchangée par rapport à l'an dernier (27 %), celle des emprunteurs optant pour un courtier à l'occasion d'un renouvellement ou d'un refinancement a, en revanche, augmenté en 2006.

Une majorité croissante de Canadiens (71 %) qui ont procédé à un refinancement de leur prêt hypothécaire l'ont fait avant la date prévue de renouvellement. Les propriétaires qui ont refinancé déclarent l'avoir fait principalement pour rénover et améliorer leur habitation et, en deuxième position, pour réduire leurs frais d'intérêt.

Effectuée chaque automne, l'Enquête SCHL auprès des emprunteurs hypothécaires examine les comportements, les attitudes et les attentes des consommateurs lorsqu'ils contractent, renouvellent ou refinancent un prêt hypothécaire. Le sondage est réalisé auprès d'un échantillon aléatoire d'emprunteurs hypothécaires de partout au pays, composé d'accédants à la propriété, d'acheteurs expérimentés, de consommateurs ayant renouvelé leur prêt hypothécaire et de personnes ayant contracté un prêt de refinancement. Les résultats du sondage sont valides avec une marge d'erreur de $\pm 2,1$ %, 19 fois sur 20.

Chef de file dans le domaine de l'assurance prêt hypothécaire au Canada, la SCHL fait profiter les Canadiens de la mine de renseignements et du savoir-faire dont elle dispose en matière d'habitation. L'assurance prêt hypothécaire offerte par la SCHL a permis d'ouvrir des portes à des millions de Canadiens, en leur donnant la confiance et la tranquillité d'esprit que procure l'accession à la propriété.

Nouvelles hypothécaires - Prudence des emprunteurs en matière d'endettement hypothécaire

En tant qu'organisme responsable de l'habitation au Canada, la SCHL met ses 60 années d'expérience à contribution afin d'aider les Canadiens à avoir accès à un choix d'habitations abordables, durables et de qualité, des habitations qui continueront à créer des collectivités saines et dynamiques aux quatre coins du pays.

Demandes de renseignements des médias :

Stéphanie Rubec
Relations avec les médias
613-748-2300 x3064

Veillez composer le 1-800-668-2642